



Innover pour sauver



La Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) s'associe à l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour soutenir des équipes d'excellence dans leurs projets de recherche pour suivre, comprendre et endiguer la pandémie de COVID-19.

Urgence Recherche Covid-19

Dans le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie COVID-19, la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) a décidé de soutenir dès le 9 avril 2020 des projets de recherche sélectionnés par le comité d'évaluation scientifique de l'ANR dans le cadre de l'appel Flash ANR COVID-19 qui permet un soutien accéléré des projets et qui a recueilli l'intérêt d'un grand nombre d'équipes de recherche.

L'ANR a annoncé dès le 26 février et lancé le 6 mars 2020, l'appel Flash ANR COVID-19 visant à mobiliser les communautés scientifiques sur des priorités identifiées par l'OMS autour de quatre axes (études épidémiologiques et translationnelles, physiopathogénie de la maladie, mesures de prévention et de contrôle, éthique et sciences humaines et sociales) définis par le conseil scientifique de REACTing, coordonné par l'Inserm, et le Ministère chargé de la recherche.

Face à cette situation exceptionnelle, l'ANR a mis en place un dispositif accéléré et allégé pour répondre aux besoins urgents de recherche nécessitant l'acquisition d'informations et de données et permettant la production de résultats scientifiques inédits tout en préservant les principes d'évaluation par les pairs. L'urgence qu'impose la crise sanitaire actuelle à la communauté scientifique appelait cette procédure de sélection exceptionnelle menée par l'ANR, à laquelle la FRM a décidé de s'associer.

LE 23 MARS DERNIER

Date de clôture de l'appel Flash ANR COVID-19, 270 projets de recherche ont été déposés à l'ANR



LE 26 MARS

Au terme d'une première expertise, l'ANR a permis le démarrage de 44 projets



LE 9 AVRIL

Le processus d'évaluation de l'appel Flash arrivera à son terme et permettra d'attribuer les financements à l'ensemble des projets de recherche retenus

En s'appuyant sur l'expertise de l'ANR et ses 97 experts internationaux, la FRM attribuera dès le 9 avril un financement global à hauteur de 1,5 million d'euros à plusieurs équipes de recherche qu'elle aura identifiées parmi la sélection finale de l'appel Flash ANR COVID-19. La mise en œuvre de ces projets sera immédiate car les équipes de recherche sont prêtes et doivent mener leurs travaux sans plus attendre au cœur de l'épidémie.



© Marion Gambin

Ce partenariat inédit, réunissant deux acteurs majeurs du financement de la recherche médicale académique française, nourrit l'ambition commune d'apporter des réponses solides, fondées sur des données scientifiques rigoureuses, aux grandes questions qui se posent actuellement, dont pourra bénéficier l'ensemble de la population mondiale.

Grâce à un groupe d'experts réunis à ses côtés, la FRM apportera son soutien à des projets de recherche portant sur les thématiques suivantes : compréhension de la physiopathologie du COVID-19 notamment les formes graves, identification de marqueurs précoces de susceptibilité ou d'évolution du COVID19 vers ses différentes formes, études complémentaires associées aux essais thérapeutiques sur la cohorte nationale des patients infectées French COVID19, interactions entre le virus et l'hôte tant au plan de la cellule infectée que de l'interaction entre le virus et les cellules immunes, preuves de concept de projets à visée thérapeutique, simplification et/ou généralisation des tests diagnostiques.

Le soutien apporté par la FRM aux chercheurs sélectionnés dans le cadre de cette procédure exceptionnelle s'élève à 1,5 million d'euros. C'est pourquoi la FRM compte sur le soutien et l'engagement de tous les Français et des entreprises à ses côtés.

« Pour répondre aux besoins urgents des chercheurs qui doivent dans l'instant présent comprendre et suivre l'évolution du COVID-19 c'est maintenant qu'il faut agir et être réactif.

Premier financeur caritatif de la recherche médicale en France sur toutes les pathologies, la FRM a fait le choix de la réponse la plus rapide et efficace pour apporter une nouvelle fois son soutien indispensable pour toutes ces équipes de recherche en France.

Ce partenariat avec l'Agence Nationale de la Recherche participe à l'objectif d'unir nos forces pour permettre d'obtenir au plus vite les réponses que nous attendons tous.

La FRM a besoin d'être soutenue par ses donateurs, plus largement par tous les Français et toutes les entreprises pour lancer une campagne inédite de levée de fonds. Nous ferons front ensemble. »

**Denis Duverne,
Président du Conseil de surveillance
de la FRM**

« Avec l'appel « Flash » nous visons à soutenir rapidement les communautés scientifiques qui sont fortement mobilisées sur le Covid-19. Ce dispositif accéléré et allégé a déjà fait ses preuves par le passé et il nous permet aujourd'hui de faire démarrer des projets sélectionnés sur des critères d'urgence deux jours après la clôture de l'appel grâce à une mobilisation remarquable du comité scientifique et des experts.

Je me félicite de ce partenariat avec la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) qui vient renforcer le financement des projets qui seront retenus. Ce partenariat s'inscrit totalement dans nos actions à l'image de notre articulation avec le dispositif REACTing coordonné par l'Inserm, afin de répondre à l'ensemble des besoins de recherche compte tenu de l'ampleur de la situation. »

**Thierry Damerval,
Président-directeur général
de l'Agence Nationale de la Recherche**

À PROPOS DE LA **FONDATION POUR LA RECHERCHE MÉDICALE (FRM)**

Au service de la recherche et de la santé depuis plus de 70 ans, la FRM est le plus important financeur caritatif de la recherche biomédicale française dans son ensemble contre toutes les maladies. Elle finance chaque année plus de 400 nouvelles recherches avec un objectif : concourir au développement d'une recherche innovante et pionnière, porteuse de progrès médicaux pour tous. Indépendante, l'action de la FRM est rendue possible par la seule générosité de ses donateurs, testateurs et partenaires.

Plus d'informations : www.frm.org



À PROPOS DE **L'AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE (ANR)**

L'ANR est l'agence de financement de la recherche sur projets en France placée sous la tutelle du ministère chargé de la recherche et de l'Innovation. Elle a pour mission de financer et de promouvoir le développement des recherches fondamentales et finalisées, l'innovation technique et le transfert de technologies, ainsi que les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé tant sur le plan national, européen qu'international. L'ANR est aussi le principal opérateur des programmes d'investissements d'avenir (PIA 1, 2 et 3), dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'ANR est certifiée ISO 9001 pour l'ensemble de ses processus liés à la « sélection des projets ».

Plus d'informations : www.anr.fr

CONTACTS PRESSE

FRM
Valérie Riedinger
01 44 39 75 57 - 06 88 22 98 90
valerie.riedinger@frm.org

WE AGENCY
Marjorie Rigouste
01 44 37 22 47 - 06 70 98 11 06
marjorie.rigouste@we-agency.fr

ANR
contactpresse@anr.fr